



Assemblée générale Conseil de sécurité

Distr.
GENERALE

A/41/411
S/19147
12 juin 1986
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

ASSEMBLEE GENERALE

Quarante et unième session
Points 21, 56, 57, 61, 62, 70 et 129 de
la liste préliminaire*

ANNEE INTERNATIONALE DE LA PAIX
PREVENTION D'UNE COURSE AUX ARMEMENTS DANS
L'ESPACE EXTRA-ATMOSPHERIQUE
APPLICATION DE LA RESOLUTION 40/88 DE
L'ASSEMBLEE GENERALE RELATIVE A LA
CESSATION IMMEDIATE ET A L'INTERDICTION
DES ESSAIS D'ARMES NUCLEAIRES
ARMES CHIMIQUES ET BACTERIOLOGIQUES (BIOLOGIQUES)
DESARMEMENT GENERAL ET COMPLET
EXAMEN DE L'APPLICATION DE LA DECLARATION SUR LE
RENFORCEMENT DE LA SECURITE INTERNATIONALE
RAPPORT DU COMITE SPECIAL POUR LE RENFORCEMENT
DE L'EFFICACITE DU PRINCIPE DE NON-RECOURS A
LA FORCE DANS LES RELATIONS INTERNATIONALES

CONSEIL DE SECURITE

Quarante et unième année

Lettre datée du 11 juin 1986, adressée au Secrétaire général par
le Chargé d'affaires par intérim de la Mission permanente de la
Hongrie auprès de l'Organisation des Nations Unies

J'ai l'honneur de vous transmettre ci-joint les textes du communiqué de la session du Comité politique consultatif des Etats parties au Traité de Varsovie, tenue à Budapest les 10 et 11 juin 1986 et de l'appel lancé par les Etats membres de l'Organisation du Traité de Varsovie aux Etats membres de l'OTAN et à tous les pays européens en vue de l'adoption d'un programme de réduction des forces armées et des armes classiques en Europe.

D'ordre de mon gouvernement, j'ai l'honneur de vous prier de bien vouloir faire distribuer les textes ci-joints de communiqué et d'appel comme documents officiels de l'Assemblée générale, au titre des points 21, 56, 57, 61, 62, 70 et 129 de la liste préliminaire, et du Conseil de sécurité.

Le Chargé d'affaires par intérim,

(Signé) Miklos ENDREFFY

* A/41/59/Rev.1 et Corr.1.

ANNEXE I

Communiqué de la session du Comité politique consultatif
des Etats parties au Traité de Varsovie

Le Comité politique consultatif des Etats parties au Traité de Varsovie sur l'amitié, la coopération et l'assistance mutuelle a tenu une session à Budapest les 10 et 11 juin 1986.

Les participants à la session ont procédé à un échange de vues sur la situation en Europe et dans le monde et débattu des tâches actuelles : lutte pour le désarmement, transformation des relations internationales, renforcement de la sécurité européenne et de la sécurité générale et développement de la coopération entre Etats.

I

Les participants ont exprimé la grave préoccupation que leur cause l'état de tension internationale résultant de l'intensification de la course aux armements, et notamment de la course aux armements nucléaires à la suite des mesures prises par les Etats-Unis et l'OTAN. Les Etats-Unis et l'OTAN ne sont pas disposés à s'engager sur la voie qui consiste à freiner la course aux armements, à l'empêcher de s'étendre à l'espace et à mettre un terme aux essais nucléaires. Eludant la question, ils évitent de répondre à des initiatives d'une portée aussi considérable que le programme visant à l'élimination complète des armes de destruction massive d'ici la fin du XXe siècle proposé par l'Union soviétique. Le déploiement des missiles à moyenne portée américains en Europe se poursuit tandis que se multiplient les manifestations de la politique impérialiste de force et d'ingérence flagrante dans les affaires intérieures d'autres Etats. Les espoirs que les peuples avaient formés de voir prendre des mesures effectives en vue du désarmement et d'une reprise de la détente, espoirs qu'avaient suscités la rencontre soviéto-américaine au sommet de Genève et les accords de principe qui y ont été conclus, restent à réaliser.

Le monde est parvenu à un stade d'évolution où la répugnance à aborder les questions fondamentales de notre époque équivaut à compromettre l'avenir de toute la civilisation. Dans les circonstances actuelles, aucun Etat ou groupe d'Etats ne peut édifier sa propre sécurité et son bien-être en imposant sa volonté à d'autres pays et à d'autres peuples par la force militaire. Cette politique, qu'on qualifie de "néoglobalisme", qu'on la justifie par les nécessités de la lutte contre le terrorisme ou en invoquant tout autre prétexte, n'offre aucune perspective. Elle débouche sur la mort de l'humanité.

La tâche essentielle de notre époque est de préserver la paix, de mettre fin à la course aux armements et de prendre des mesures concrètes de désarmement, notamment dans le domaine nucléaire. La possibilité de nous acquitter de cette tâche, de faire échec à la montée des menaces de guerre et de ramener progressivement les relations internationales sur le chemin de la détente existe. L'humanité peut et doit barrer le chemin à une catastrophe nucléaire.

Les participants à la session sont fermement convaincus que l'instauration d'un climat de sécurité et de paix propice au développement et au progrès de tous les pays et de tous les peuples ne peut être valablement assurée que par des moyens politiques et par des efforts concertés de tous les Etats. Une telle position correspond aux réalités de l'ère nucléaire et témoigne du sens aigu des responsabilités que les participants ont pour le destin de leurs peuples et de toute l'humanité.

Dans l'état actuel des choses, il n'existe pas d'alternative raisonnable à la coexistence pacifique entre Etats. Il nous faut aujourd'hui observer, plus rigoureusement que jamais, les principes du respect de l'indépendance et de la souveraineté nationales, du non-recours à la force ou à la menace de la force, de l'inviolabilité des frontières et de l'intégrité territoriale, du règlement pacifique des différends, de la non-ingérence dans les affaires intérieures, de l'égalité, et autres normes généralement reconnues des relations internationales.

II

Réaffirmant l'opportunité des objectifs et des tâches définis dans la Déclaration de la Réunion du Comité consultatif politique, tenue à Sofia le 25 octobre 1985, les Etats parties au Traité de Varsovie estiment de leur devoir de s'employer sans faillir à écarter la menace nucléaire, à améliorer la situation dans le monde et en Europe et à développer une coopération fructueuse entre Etats. Les pays socialistes alliés cherchent à créer un système général de sécurité internationale englobant à la fois les domaines militaire, politique, économique et humanitaire. La politique étrangère des pays frères, telle qu'elle est énoncée dans les résolutions des congrès de leurs partis principaux, vise à créer un monde sûr pour tous, sans armes et sans guerre.

Les participants à la Réunion préconisent vigoureusement la poursuite et l'approfondissement du dialogue politique entre Etats à systèmes sociaux différents, qu'il faut s'efforcer dans toute la mesure du possible de faire porter sur des questions concrètes et de faire aboutir. Il convient également de maintenir les contacts pris au plus haut niveau à Genève entre l'Union soviétique et les Etats-Unis, et d'assurer la poursuite des entretiens tant multilatéraux que bilatéraux entre pays européens.

III

Les Etats représentés à la Réunion sont prêts à coopérer dans le plus grand nombre de domaines avec les autres pays pour mettre fin à la course aux armements sur Terre, l'empêcher de s'étendre à l'espace et promouvoir le désarmement; ils demandent une mise en commun des efforts dans la poursuite des objectifs prioritaires ci-après.

La cessation des essais nucléaires. Cette mesure, étape extrêmement importante et facilement franchissable sur la voie du désarmement, empêcherait le perfectionnement des armes nucléaires et la mise au point de nouveaux types d'armes de cette nature. Pour parvenir à ce but, il faut que les Etats-Unis et l'Union soviétique déclarent l'un et l'autre un moratoire sur les explosions nucléaires et

qu'ils amorcent immédiatement des négociations sur l'interdiction totale des essais nucléaires sous le contrôle le plus strict. Les participants à la Réunion se félicitent du fait que l'Union soviétique a de nouveau prolongé son moratoire unilatéral et appellent les Etats-Unis à s'inspirer de cet exemple. En même temps, ils appellent tous les autres Etats dotés d'armes nucléaires à mettre fin aux essais nucléaires et à prendre des initiatives en vue de parvenir sous peu à la conclusion d'un accord sur l'interdiction générale de ces essais.

L'élimination totale, tant du côté américain que du côté soviétique, des missiles à moyenne portée déployés en Europe, étant entendu que la Grande-Bretagne et la France n'augmenteraient pas leurs arsenaux nucléaires et que les Etats-Unis ne transféreraient pas à d'autres pays leurs missiles stratégiques et à moyenne portée. Si les missiles à moyenne portée déployés en Europe étaient totalement démontés, les missiles tactiques soviétiques à portée accrue seraient retirés du territoire de la République démocratique allemande et de la République socialiste tchécoslovaque.

Des accords spécifiques conclus à l'issue des entretiens américano-soviétiques sur les armes nucléaires et spatiales, qui tiendraient compte des intérêts des deux parties ainsi que de ceux de tous les autres Etats. Les Etats membres du Pacte de Varsovie s'engagent de nouveau à observer les traités et accords signés dans le domaine de la limitation des armements et du désarmement et appellent comme ils l'ont déjà fait les Etats-Unis à adhérer sans réserve aux accords SALT. Ils estiment dangereux la "guerre des étoiles", le programme d'armes de frappe spatiales, l'accession d'autres Etats à ce programme et l'élaboration de plans tels que "l'initiative de défense européenne" dans plusieurs pays d'Europe occidentale. L'espace doit être utilisé à des fins pacifiques et pour le bien de l'humanité entière.

L'élimination de certains types d'armes de destruction massive telles que les armes chimiques et le démantèlement de la base industrielle sur laquelle repose leur production avant la fin de ce siècle. Aucun effort ne doit être épargné pour que les négociations de Genève débouchent sur la conclusion d'un accord à ce sujet. Les Etats devraient s'abstenir de toute activité susceptible d'entraver l'interdiction et la destruction totales des armes chimiques. Les participants à la réunion s'opposent fermement à une nouvelle augmentation des arsenaux d'armes de destruction massive de ce type et au déploiement de celles-ci sur le territoire d'autres pays; ils appellent les pays membres de l'OTAN à ne pas appliquer des plans dont l'objectif est de produire et de déployer en Europe des armes binaires, c'est-à-dire des armes chimiques d'un type particulièrement dangereux.

Une réduction importante des forces armées et des armes classiques aux niveaux mondial et régional. Les Etats membres du Pacte de Varsovie recommandent de commencer à opérer ces réductions en Europe, où la concentration de troupes et d'armes a atteint un degré particulièrement dangereux. Sur ce point, les participants à la Réunion ont approuvé un appel lancé aux Etats membres de l'OTAN et à tous les pays européens.

Contrôle effectif dans tous les domaines et à tous les stades, de la réduction des armements et du désarmement, en recourant à la fois aux moyens techniques

nationaux et à des procédures internationales, notamment aux inspections sur place. Les Etats représentés à la Réunion sont prêts à accepter toute mesure de contrôle supplémentaire.

Les Etats membres réaffirment que de nouveaux efforts devraient être entrepris sur le plan international pour démanteler les bases militaires étrangères et retirer les troupes stationnées dans des pays étrangers.

Les mesures pratiques de réduction des armements et de désarmement peuvent dégager des ressources matérielles, financières et humaines considérables au profit d'objectifs pacifiques et féconds, notamment l'élimination du retard économique dans plusieurs régions du monde. Les participants à la Réunion attachent une grande importance à la convocation d'une conférence internationale consacrée aux questions du désarmement et du développement, conformément à la résolution pertinente de l'Organisation des Nations Unies.

Le caractère alarmant de la situation internationale exige que les mécanismes de négociations bilatérales et multilatérales sur la limitation des armements et le désarmement fonctionnent sans tarder avec efficacité et ne servent pas d'écran à la course aux armements.

IV

Pour les Etats membres du Pacte de Varsovie, le renforcement de la sécurité et de la coopération en Europe est au centre de leur politique étrangère. Ils sont partisans d'abaisser le niveau de l'affrontement militaire en Europe, réduire les capacités militaires et faire en sorte que le territoire européen devienne progressivement et totalement exempt d'armes nucléaires et chimiques. La création de zones exemptes de ces armes de destruction massive dans les Balkans, en Europe centrale et septentrionale, et autres régions contribuerait à renforcer la stabilité et la confiance. C'est dans ce sens que vont les propositions récentes de la République démocratique allemande, de la République socialiste tchécoslovaque, de la République populaire de Bulgarie et de la République socialiste de Roumanie, propositions soutenues par les participants à la réunion.

La conclusion d'accords acceptables pour toutes les parties lors des négociations de Vienne sur la réduction des forces armées et des armements en Europe servirait la cause de la détente en Europe.

Le succès de la première étape de la Conférence de Stockholm contribuerait à renforcer la sécurité et la confiance en Europe et pourrait ouvrir la voie à l'examen de la question du désarmement à l'échelle de tout le continent.

Tant que des alliances militaires antagonistes existeront en Europe, les Etats membres du Pacte de Varsovie maintiendront leur proposition tendant à conclure avec les pays de l'OTAN un traité, ouvert à d'autres pays, sur la renonciation mutuelle à l'utilisation des forces armées et sur le maintien de relations pacifiques. Afin de calmer la tension actuelle, les participants à la réunion souhaitent poursuivre et développer le dialogue entre les pays du Pacte de Varsovie et ceux de l'OTAN, et établir notamment des contacts directs entre les deux organisations pour parvenir à des accords appropriés.

Les Etats représentés à la réunion estiment que dans la situation internationale actuelle, il convient de prendre des mesures en vue d'améliorer la situation dans la région méditerranéenne et faire de celle-ci une zone de paix durable, de sécurité, de coopération et dans laquelle les pays entretiennent des relations de bon voisinage. A cet égard, le retrait simultané des forces navales de l'Union soviétique et des Etats-Unis d'Amérique de la Méditerranée pourrait jouer un rôle important.

Les pays socialistes attachent une grande importance à la réunion des Etats participant à la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe qui doit se tenir à Vienne en novembre prochain et sont prêts à contribuer à un développement équilibré du processus paneuropéen dans tous les domaines couverts par l'Acte final d'Helsinki.

L'établissement de contacts officiels entre le Conseil d'assistance économique mutuelle (CAEM) ou certains de ses pays membres et la Communauté économique européenne offrirait de nouvelles possibilités de coopération mutuellement avantageuses.

Vouloir réviser des frontières entre Etats européens et changer certains systèmes socio-politiques va à l'encontre du renforcement de la confiance, de la compréhension mutuelle et de l'instauration de relations de bon voisinage en Europe. Les frontières établies à l'issue de la seconde guerre mondiale sont inviolables. Le respect des réalités territoriales et politiques actuelles est la condition indispensable d'une paix durable en Europe et de relations normales entre les Etats du continent. L'activité des forces revanchardes, en particulier en République fédérale d'Allemagne, et l'encouragement de l'esprit revanchard où que ce soit, vont à l'encontre des intérêts de la paix, de la sécurité et de la coopération en Europe, à l'encontre également de la lettre et de l'esprit de l'Acte final d'Helsinki.

L'Europe a besoin d'un renouveau et d'une stabilisation de la détente. C'est la seule façon de garantir la sécurité et la stabilité pour tous les peuples d'Europe, de mettre fin à la division du continent et de lui apporter la paix, d'instaurer une coopération amicale et d'établir des relations de bon voisinage. C'est un objectif tout à fait réaliste et qui peut être atteint grâce à des efforts communs et soutenus.

V

Les dirigeants de la République populaire de Bulgarie, de la République socialiste tchécoslovaque, de la République démocratique allemande, de la République populaire hongroise, de la République populaire de Pologne, de la République socialiste de Roumanie et de l'Union des Républiques socialistes soviétiques ont échangé leurs vues sur les foyers de tension et de crises internationales et ont réaffirmé la volonté de leurs Etats de contribuer à leur juste règlement par la négociation. Les participants à la réunion ont condamné l'ingérence des forces impérialistes dans les affaires intérieures d'Etats souverains et leurs campagnes diffamatoires de propagande contre les pays socialistes et autres, leurs diktats et leurs actes d'agression dans diverses parties du monde.

Les participants à la réunion ont réaffirmé leur position de principe telle qu'elle est énoncée dans la Déclaration de Sofia concernant les conflits et les foyers de tension au Moyen-Orient et au Proche-Orient, en Asie du Sud-Est, en Amérique centrale, en Afrique australe et dans d'autres régions du monde. Ils préconisent le renforcement de la paix et de la sécurité, ainsi que l'instauration de relations de bon voisinage et de la coopération en Asie et dans le Pacifique, en Afrique et en Amérique latine.

Les participants à la réunion ont affirmé leur solidarité avec les peuples en lutte contre la politique impérialiste d'agression, pour l'indépendance, pour le progrès économique et social et pour le droit à un développement libre et indépendant sans ingérence extérieure.

Ils ont noté le rôle croissant du Mouvement des pays non alignés, facteur important des relations internationales, et exprimé l'espoir que la réunion au sommet du Mouvement qui doit se tenir à Harare en 1986 contribuera au renforcement de la paix et de la sécurité internationales.

Les pays représentés à la réunion sont, par principe, opposés à toute forme de terrorisme, et en premier lieu, au terrorisme d'Etat qui menace très sérieusement les relations internationales, et sont prêts à coopérer activement avec tous les Etats dans le but d'éliminer ce phénomène dangereux de la vie de la communauté mondiale.

Il est de plus en plus important et urgent de normaliser les relations économiques internationales. La situation économique extrêmement grave et l'exploitation néo-colonialiste des pays en développement sont lourdes de conséquences pour la paix et l'ensemble des relations internationales. C'est une des causes profondes de la tension internationale et des conflits qui existent dans diverses parties du monde. Aucun groupe d'Etats ne peut prétendre résoudre isolément les problèmes complexes de l'économie mondiale. Les dirigeants des Etats représentés à la réunion souhaitent une restructuration démocratique de tout le système des relations économiques internationales, l'instauration d'un nouvel ordre économique international garantissant l'égalité en matière de sécurité économique pour tous les Etats, l'élimination du sous-développement et un règlement général et équitable du problème de la dette extérieure. Ils estiment qu'il faut éliminer des pratiques internationales toutes les formes de discrimination, les politiques de boycottage, les sanctions et les taux d'intérêt élevés, ainsi que la création d'obstacles artificiels aux échanges scientifiques, techniques et technologiques.

Les participants à la réunion souhaitent que tous les Etats coopèrent à l'instauration d'un système international qui permette l'exploitation, sans risques, de l'énergie nucléaire, et notamment un mécanisme efficace d'information et de notification. Ils demandent que soient accrus à cet effet les rôles respectifs de l'Agence internationale de l'énergie atomique, de l'Organisation des Nations Unies et des institutions spécialisées et que soit convoquée une conférence internationale chargée spécifiquement d'examiner toute la gamme des questions liées à ce sujet.

Les Etats représentés à la réunion souhaitent que l'Organisation des Nations Unies et les autres organisations internationales contribuent davantage au maintien de la paix, à l'arrêt de la course aux armements et à la promotion du désarmement, ainsi qu'à la résolution de tous les problèmes généraux auxquels l'humanité se trouve confrontée. Ils font et continueront à faire tout ce qui est en leur pouvoir pour que l'Année internationale de la paix (1996) marque un progrès décisif vers un monde meilleur et plus sûr.

VI

Les participants à la réunion ont accordé une attention particulière aux questions du renforcement de l'unité, de la cohésion et de l'alliance défensive des Etats membres du Pacte de Varsovie, ainsi qu'au développement de leur coopération dans chaque domaine. Ils ont insisté sur l'importance que revêt une coopération toujours plus active pour résoudre les questions qui se présentent sur le plan international, pour mettre au point et appliquer une politique étrangère concertée qui vise à garantir la sécurité des peuples, à conjurer la menace de guerre nucléaire, à promouvoir le désarmement et à renforcer la paix dans le monde.

Les Etats participant à la réunion ont réaffirmé leur position sur la dissolution simultanée de l'Organisation du Pacte de Varsovie et de de l'OTAN.

Ils se sont déclarés favorables à un renforcement des échanges de données d'expérience en matière d'édification du socialisme et à une information mutuelle approfondie au sujet des affaires et des problèmes propres à chaque pays; à cette fin, il a été décidé de faire davantage appel aux médias. Ils ont souligné l'importance d'une meilleure efficacité dans les relations économiques, scientifiques et techniques et les échanges culturels et ont mis l'accent sur la nécessité d'accroître les contacts entre les travailleurs de diverses entreprises et entre les communautés, d'améliorer les relations locales et les échanges touristiques et de renforcer la coopération dans d'autres domaines. Les Etats représentés à la réunion ont réaffirmé qu'ils étaient prêts à développer activement leurs relations et leur coopération dans des domaines multiples avec tous les autres pays socialistes pour mieux servir la cause de la paix et du socialisme et mieux lutter contre l'impérialisme.

Les participants à la réunion ont approuvé l'activité du Comité des ministres des affaires étrangères et du Comité des ministres de la défense nationale depuis la dernière réunion du Comité consultatif politique et ont arrêté un nouveau programme de travail.

Le Comité consultatif politique a adopté une résolution reposant sur le rapport que le commandant en chef des forces armées unies des Etats membres du Pacte de Varsovie a établi sur les activités du haut commandement.

Il a été convenu que la République populaire hongroise, qui a accueilli la réunion, diffuserait l'appel adopté et le présent communiqué.

La prochaine réunion du Comité consultatif politique des Etats membres du Pacte de Varsovie se tiendra à Berlin, capitale de la République démocratique

allemande. M. Herbert Krolikowski, ministre des affaires étrangères et représentant de la République démocratique allemande, a été nommé secrétaire général du Comité consultatif politique pour la période à venir.

La réunion s'est déroulée dans une atmosphère d'amitié et de coopération fraternelle et a été caractérisée par l'unité des points de vue sur toutes les questions examinées.

ANNEXE II

Appel des Etats membres de l'Organisation du Pacte de Varsovie aux Etats membres de l'OTAN et à tous les pays européens en vue de l'adoption d'un programme de réduction des forces armées et des armements classiques en Europe

Les Etats membres du Pacte de Varsovie, conscients des responsabilités qu'ils ont envers leurs peuples et l'humanité tout entière pour ce qui est du maintien de la paix en Europe et dans le monde et désireux de changer radicalement et de façon positive la situation internationale, particulièrement complexe qui existe actuellement, considèrent qu'il est plus que jamais nécessaire de prendre des mesures concrètes et énergiques pour mettre fin à la course aux armements, procéder à un authentique désarmement et écarter le risque de guerre.

Ils appuient le programme proposé par l'Union soviétique en vue de l'élimination complète et totale, d'ici la fin du siècle, des armes nucléaires et d'autres types d'armes de destruction massive. Ils sont convaincus que la cessation des essais nucléaires, le désarmement nucléaire et la prévention de l'extension de la course aux armements dans l'espace, ainsi que l'interdiction et l'élimination des armes chimiques, contribueraient, conjointement avec d'autres mesures de désarmement, à créer un monde plus sûr pour les peuples d'Europe et du monde.

Les Etats alliés ont adopté une approche globale des problèmes de désarmement, selon laquelle l'élimination des armes de destruction massive doit s'accompagner de réductions importantes des forces armées et des armes classiques. Concurrément avec la dénucléarisation de l'Europe, le problème de la réduction des forces armées et des armes classiques revêt une importance de plus en plus grande pour la situation présente et à venir du continent européen. C'est en effet sur ce continent que les deux plus vastes concentrations de forces armées, équipées des armes les plus modernes, se font face et que le pouvoir de destruction de certains systèmes d'armes classiques ne cesse de croître, atteignant un niveau égal à celui des armes de destruction massive. L'objectif des Etats alliés est que les mesures concrètes de désarmement nucléaire et les réductions des armements classiques et des forces armées soient suivies de réductions appropriées des dépenses militaires nationales.

C'est dans cet esprit que les Etats membres du Pacte de Varsovie présentent à tous les autres Etats d'Europe, aux Etats-Unis d'Amérique et au Canada ces propositions concrètes qui, bien que distinctes du programme pour l'élimination des armes de destruction massive, en constituent l'important complément. L'adoption de ces mesures réduirait sensiblement le risque de guerre en Europe.

I

Les Etats membres du Pacte de Varsovie proposent une réduction substantielle des forces terrestres et des forces aériennes tactiques des Etats européens et des forces correspondantes des Etats-Unis et du Canada stationnées en Europe. Concurrément avec les armements classiques, les armes nucléaires tactiques d'une portée maximale de 1 000 kilomètres devraient également être réduites.

La zone géographique de réduction comprend l'ensemble du territoire européen, de l'océan Atlantique à l'Oural.

Ils proposent que la réduction des forces armées et des armements classiques se fasse d'une manière progressive, à des dates convenues, et que l'équilibre militaire soit maintenu à des niveaux toujours plus bas sans que soit pour autant compromise la sécurité d'aucune des parties. En outre, concurremment avec la réduction des troupes, il serait procédé au démantèlement des armements et du matériel, y compris les engins nucléaires.

A titre de première mesure, il est proposé que les pays appartenant aux alliances militaro-politiques opposées procèdent à une réduction ponctuelle de leurs effectifs militaires de manière à ce que, dans un an ou deux, les effectifs soient réduits de 100 000 à 150 000 hommes dans chaque côté. Très importantes seraient, dans le cadre de ces mesures, les réductions affectant les forces aériennes tactiques. Immédiatement après, si les pays de l'OTAN sont disposés à agir de même, les Etats membres de l'Organisation du Pacte de Varsovie procéderont à de nouvelles réductions importantes, moyennant quoi les forces terrestres et les forces aériennes tactiques des deux alliances militaires en Europe seraient réduites d'environ 25 p. 100 par rapport aux niveaux actuels d'ici le début des années 90. Ces réductions signifieraient le rappel de plus de 500 000 hommes dans chaque camp, de sorte que les forces armées des deux camps en Europe seraient réduites de plus d'un million de soldats.

Les Etats socialistes alliés se prononcent pour la continuation du processus de réduction des forces armées et des armements de l'OTAN et de l'Organisation du Pacte de Varsovie. Si d'importantes réductions intervenaient dans les forces armées et les armements des deux alliances, il serait possible à tous les autres pays européens de s'associer à ce processus.

Ils proposent que le processus de réduction des forces armées consiste à démobiliser des contingents, des unités et des petites unités de dimension équivalente et à démanteler l'armement et le matériel correspondants. La procédure de démobilisation serait celle établie dans chaque Etat.

Les armements et le matériel faisant l'objet de cette réduction pourraient être détruits ou stockés sur le territoire national conformément à des procédures agréées. Les engins nucléaires devraient être détruits. Certains types de matériel militaire pourraient, sous réserve que cette procédure soit agréée, être affectés à des fins pacifiques.

Les fonds dégagés à la suite de ces réductions des forces armées et des armements classiques ne pourront pas être affectés à la création de nouveaux types d'armes ni à d'autres fins militaires. Ils devront être utilisés pour répondre aux besoins du développement économique et social.

II

Les Etats parties au Pacte de Varsovie proposent de mettre au point un système de réduction des forces armées et des armements classiques tel qu'il entraînerait une diminution des risques d'attaques-surprises et contribuerait à accroître la stabilité stratégique sur le continent européen. A cette fin, ils proposent de conclure, dès le commencement du processus un accord portant sur une réduction substantielle des forces aériennes tactiques des deux alliances politiques et militaires en Europe et sur la diminution des effectifs des troupes concentrées le long des lignes qui séparent les pays membres des deux alliances.

Dans cette même perspective, on élaborerait et appliquerait des mesures complémentaires de nature à donner aux pays membres de l'Organisation du Pacte de Varsovie et de l'OTAN, ainsi qu'aux autres Etats d'Europe, l'assurance que des attaques-surprises ne seront pas déclenchées contre eux.

Les Etats parties au Pacte de Varsovie proposent de conclure un accord visant à réduire le nombre et l'ampleur des grandes manoeuvres militaires, à échanger des renseignements détaillés sur l'importance numérique des forces et du matériel provenant d'autres régions, qui sont regroupés en Europe, pendant la période des manoeuvres et à adopter d'autres mesures propres à renforcer la confiance mutuelle.

L'application de mesures telles que la création de zones exemptes d'armes nucléaires et d'armes chimiques sur le continent européen, la réduction progressive des activités militaires des deux alliances et l'instauration d'une coopération entre les Etats membres de ces alliances, pour tout ce qui a trait à la réduction des armes et au désarmement permettrait de renforcer la confiance et de créer des conditions plus propices à la réduction des forces armées et des armements en Europe.

III

La réduction des forces armées et des armements classiques serait accompagnée de mesures de vérification fiables et efficaces qui seraient appliquées à l'aide des moyens techniques disponibles à l'échelon national et suivant des procédures internationales, y compris des inspections sur le terrain.

Outre ces mesures de vérification du processus de réduction, ils proposent de mettre au point un système d'observation des activités militaires des troupes restantes, une fois les réductions effectuées.

Les mesures de vérification seraient appliquées selon des modalités visant à renforcer la confiance mutuelle et mises en oeuvre conformément aux accords.

Aux fins de vérification, les parties échangeront, à une date convenue, des informations sur l'effectif total de leurs forces terrestres et de leurs forces aériennes, tactiques de frappe stationnées dans la zone de réduction, en indiquant séparément les éléments devant faire l'objet d'une réduction et ceux qui resteront intacts. Ils échangeront des informations sur la désignation des formations à démanteler, l'importance numérique et l'emplacement de leurs effectifs et le

dénombrement des principaux types d'armes faisant l'objet des accords. Les parties se notifieront mutuellement la date à laquelle les opérations de réduction commenceront et prendront fin.

Aux fins de vérification, un comité consultatif international sera créé avec la participation des représentants de l'OTAN et de l'Organisation du Pacte de Varsovie et celle de pays neutres intéressés, de pays non alignés et d'autres pays européens.

L'inspection sur le terrain des opérations de réduction des forces armées et de destruction ou de stockage des armements pourrait être effectuée, le cas échéant, avec la participation de représentants du comité consultatif international. Aux fins de ces observations de supervision, des postes de contrôle, composés de représentants du comité consultatif international, seraient établis dans les principaux centres ferroviaires, dans les aéroports et les ports.

Les présentes propositions concernant la réduction des forces armées et des armements classiques en Europe pourraient être examinées de façon concrète pendant la deuxième phase de la Conférence sur les mesures de confiance et de sécurité et sur le désarmement en Europe.

Par ailleurs, étant donné la nécessité urgente de prendre des mesures pour réduire les risques d'affrontement militaire en Europe, les Etats membres du Pacte de Varsovie seraient prêts à procéder sans retard à l'examen des propositions qui sont présentées ici. Ils estiment possible de convoquer à cette fin une conférence spéciale à laquelle participeraient les Etats d'Europe ainsi que les Etats-Unis et le Canada.

Ils sont également disposés à élargir le cadre des négociations de Vienne sur la réduction mutuelle des forces armées et des armements en Europe centrale en y associant d'autres Etats européens et en modifiant en conséquence le mandat de ces négociations.

En même temps qu'ils se déclarent disposés à explorer toutes les voies possibles pour abaisser de part et d'autre le niveau de la confrontation militaire à l'échelle européenne, ils réaffirment leur désir de réduire les armements et les forces armées en Europe centrale et se prononcent une fois de plus pour le succès de la première phase de la Conférence de Stockholm.

Non moins importante pour l'évaluation des intentions réelles des groupes militaro-politiques et des Etats eux-mêmes est la question des doctrines militaires.

La suspicion et la méfiance mutuelles accumulées au cours de nombreuses années doivent être dissipées. A cet égard, il est nécessaire que les deux parties se familiarisent avec leurs problèmes respectifs. Dans l'intérêt de la sécurité européenne et mondiale, les doctrines militaires et les concepts d'alliances militaires doivent avoir un caractère défensif.

Les Etats membres du Pacte de Varsovie déclarent en pleine connaissance de cause qu'ils n'engageront jamais, quelles que soient les circonstances, des actions militaires contre un Etat quelconque, en Europe ou dans aucune autre région du

monde, s'ils ne sont pas eux-mêmes victimes de l'agression. Leurs propositions sont conformes à la politique qu'ils ont toujours soutenue, à savoir éliminer la menace militaire et créer un monde stable et sûr, ainsi qu'au caractère défensif de leur doctrine militaire fondée sur le maintien des forces armées au niveau le plus bas possible et sur la réduction de leur puissance militaire au niveau strictement indispensable pour assurer la défense.

Les Etats membres du Pacte de Varsovie étaient guidés par les mêmes intentions pacifiques lorsqu'ils ont présenté leur proposition de dissolution simultanée des deux alliances militaires.

Les Etats membres de l'OTAN proclament également le caractère défensif de leur alliance. Il ne saurait donc y avoir d'obstacle à la réduction mutuelle et significative des forces armées et des armements classiques en Europe.

En lançant cet appel, les Etats membres du Pacte de Varsovie n'établissent aucune condition préalable à l'inauguration des débats sur les propositions qui figurent ici.

Ils sont disposés à considérer, dans un esprit constructif, d'autres propositions pertinentes formulées soit par les Etats membres de l'OTAN, soit par les pays neutres et non alignés, soit encore par les autres Etats d'Europe.
